



## Insecticide pour désinsectisation à bord des aéronefs



- ▶ **Efficace pour la désinsectisation à bord des soutes des aéronefs en provenance d'escaliers pouvant présenter un risque pour la santé publique.**
- ▶ **Idéal pour une utilisation "cales enlevées", qui s'effectue après l'embarquement des passagers et la fermeture des portes et avant le décollage.**
- ▶ **Formule à base de perméthrine, développée selon les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS/WHO).**
- ▶ **Conforme aux prescriptions IATA.**
- ▶ **Action insecticide foudroyante par dissémination dans l'atmosphère et par contact avec les insectes.**
- ▶ **Efficace contre les insectes volants : moustiques, mouches, guêpes, bourdons, moucheron, etc.**
- ▶ **Agit également par contact contre les insectes rampants : cafards, blattes, poissons d'argent, puces, fourmis, punaises, poux, scarabées ainsi que sur les acariens.**
- ▶ **Aérosol "one shot" qui permet une diffusion totale.**
- ▶ **Peut être utilisé aussi manuellement.**
- ▶ **Produit ininflammable.**
- ▶ **Pulvérisation sèche.**
- ▶ **Pratiquement sans odeur.**

### APPLICATION

Enlever le capot, retourner l'aérosol et percuter l'embout blanc sur une surface dure. Laisser diffuser à mi-hauteur en avançant dans l'avion. L'aérosol va se vider complètement.

### CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

### CARACTERISTIQUES

Matières actives : Perméthrine (ISO) (CAS 52645-53-1) : 2.47% m/m, Pralléthrine (CAS 23031-36-9) : 0.16% m/m.  
Volume net : 50 ml  
Poids net : 60 g  
Gaz propulseur ininflammable : HFO-1234ze.

*Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.*

### NOMBRE D'AÉROSOLS DE 60 G PAR TYPE D'APPAREIL

Type aéronef	Pont principal	Par soute	Total soutes	N° total aérosols par aéronef
DC 8	1	1	2	3
DC 9 - 30/40/50	1	1	2	3
DC 10	1	1	2	3
MD 87	2	1	2	4
MD 11	1	1	2	3
A 300 / A 310	1	1	2	3
A 320	2	1	2	4
A 330 / A 340	2	1	2	4
B 737	1	1	2	3
B 767 - 200/300	2	1	2	4
B 747 - 100/200/400	3	1	2	5
B 777	2	1	2	4
B 747 M - B 747 C - B747 E				
• Zone pax (y compris le pont sup.)	2	1		
• Zone Cargo	2	1	2	6

Code fabricant armées : F 7267

D1089-1120



EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société www.pro5.fr



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.